



UN NOUVEAU REFERENTIEL DE FORMATION IDE

RENTREE : 1 février 2010



Dans quel contexte ?

- D'évolution des besoins en santé
- De démographie infirmière
- D'une orientation vers l'universitarisation
- D'évolution des formations

L'évolution des besoins en santé



- Le vieillissement de la population
- L'augmentation des pathologies chroniques et des poly-pathologies
- La nécessité de parcours coordonnés
- L'importance de la prévention et de l'éducation thérapeutique
- La demande accrue de qualité et de sécurité



La population infirmière

- 31% des IDE ont plus de 50 ans : des départs à la retraite nombreux
- L'évolution du métier : consultation IDE, expérimentation des coopérations
- Une économie contrainte
- Le besoin de développer les coopérations

Une orientation vers l'universitarisation



- L'intégration au LMD pour proposer des passerelles
- La reconnaissance du grade licence
- La population estudiantine en attente
- La lutte contre les interruptions de formations



L'évolution des formations

- Le Répertoire National des Compétences Professionnelles.
- La réingénierie des diplômes paramédicaux
- La Validation des Acquis et de l' Expérience
- La formation tout au long de la vie
- Les accords de Bologne
- La pédagogie moderne
- Le développement des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication



Les principes de la formation : l'étudiant au cœur du dispositif

- L'alternance intégrative
- L'approche par compétences
- Les situations d'apprentissage co-construites pour « comprendre », « agir », « transférer »
- Le doute et le questionnement dans une démarche bienveillante



L'alternance

Formation

2100 heures à l'IFSI

COLLABORATION

2100 heures en stages



L'ALTERNANCE INTEGRATIVE

- L'apprentissage expérientiel
- Le socioconstructivisme
- La pratique réflexive



Définition de la compétence

- DHOS : « Maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances associées ».

DHOS : Direction de l'Hospitalisation

Septembre 2009-IFSI Villefranche



Le référentiel de compétences issu du référentiel d'activités

5 compétences « cœur de métier »

- **1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**
- **2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers**
- **3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**
- **4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**
- **5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**



Le référentiel de compétences

5 compétences « transversales »

- **6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**
- **7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle**
- **8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**
- **9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes**
- **10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation**
des situations d'apprentissage



La formation infirmière

- L'architecture de la formation
- Les stages
- L'évaluation
- Les unités d'enseignement



L'architecture de la formation

- Durée 36 mois : 6 semestres
- Alternance stages / IFSI
- Travaux personnels guidés, travaux dirigés, cours magistraux
- Juillet et août en vacances



Les stages à durée variable

- Semestre 1 : 5 semaines
- Semestres 2, 3, 4 et 5 : 10 semaines sécables
- Semestre 6 : 1 stage de 15 semaines sécables
- Le choix de l'un des stages est laissé à l'étudiant



Les lieux de stage, un stage minimum par discipline :

- Soins de courte durée (MCO)
- Santé mentale et psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation.
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie



Les stages qualifiants : une offre de stage formalisée

- Une charte d'encadrement établie entre l'établissement et l'IFSI partenaire
- Un livret d'accueil spécifique à chaque service
- Une convention de stage



L'organisation du stage

- **Le maître de stage**
- **Le tuteur de stage**
- **Les professionnels de proximité**
- **Le formateur référent de stage**



Le Maître de stage

- Représente la fonction organisationnelle et institutionnelle,
- Il s'agit souvent d'un Cadre de Santé ,
- Il est garant de la qualité de l'encadrement : accueil, suivi, intégration de l'étudiant
- Il veille à l'élaboration d'un **livret d'accueil**



Le Tuteur de stage

- Il représente la fonction pédagogique du stage.
- Il est volontaire, expérimenté, connaît les référentiels de la profession.
- Il évalue les compétences acquises et les formalise sur le Portfolio.
- Il a des relations régulières avec le formateur référent du stage avec qui il échange sur les situations rencontrées.



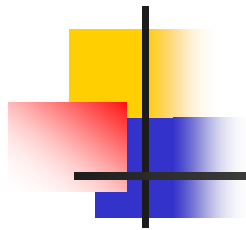
Les professionnels de proximité

- Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien
- Ils guident l'étudiant, rendent explicites leurs actes,
- Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion
- Ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression
- Ils sont en lien avec le tuteur, le maître et le référent de stage

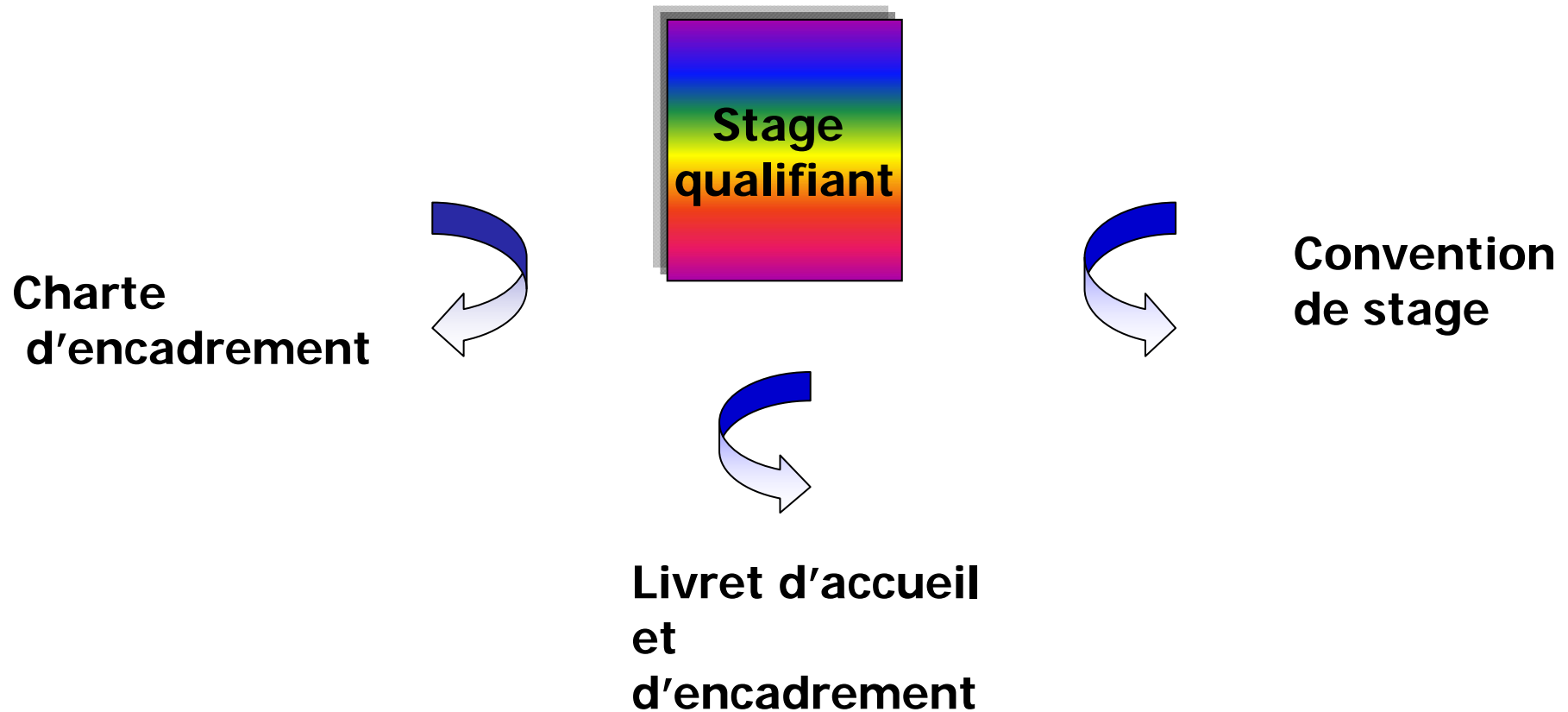


Le Formateur : référent de stage

- Assure la coordination avec l'IFSI
- Accompagne les équipes dans l'utilisation du portfolio
- Contribue à la formation clinique et à l'analyse des pratiques
- Communique avec le tuteur et le maître de stage pour co-produire des situations apprenantes
- Organise des rencontres avec les étudiants pendant le stage
- Régule les difficultés éventuelles



Les modalités du stage

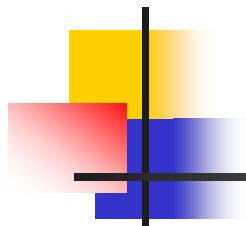


Connaissances

Jugement

Posture réflexive

**Habiletés
gestuelles**



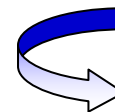
**Écoute
Soins de
qualité**

**Objectifs
de
stage**

**Émotions
Inquiétudes
Distance
professionnelle**

**Initiatives
Responsabilités**

**Acquisitions
Compétences**



Portfolio

Le suivi et l'évaluation de l'étudiant



- L'évaluation des compétences en stages selon des critères définis
- le portfolio : un document commun
- La feuille de synthèse des acquisitions des compétences en stage ?
- La commission d'attribution des crédits valide les ECTS en fonction des évaluations



Le Diplôme d'État d'Infirmier et le grade licence

- Par l'attribution de crédits européens (ECTS)
- 30 crédits par semestre
- DEI obtenu avec 180 crédits
 - 120 en institut
 - 60 en stages



Bibliographie

- **GONZALES-MANGE.Claudine**, « formation et compétences », objectifs soins. N°175-Avril 2009. P.20- 21.
- **CHABOISIER.M** « vers un nouveau dispositif de formation infirmière » Soins.N°735 Mai 2009
- **COUDRAY.M.A et GAY.C**, « le défi des compétences », Ed Masson.2009.
- Site DRASS Bourgogne « charte des établissements »



Le PORTFOLIO

- Il s'articule autour de 4 parties :
- Le référentiel de compétences
- Le parcours de stage
- L'acquisition des compétences
- Les actes, activités et techniques de soins



Compléments échange

Septembre 2009-IFSI Villefranche



Les paliers

- « comprendre », acquisition des savoirs et savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations
- « agir », mobilisation des savoirs et capacité à agir et évaluer ses actions
- « transférer », conceptualisation et transposition des acquis dans de nouvelles situations



Les situations d'apprentissage

- A partir des activités de soin et du contexte
- Co-construites avec l'aide des professionnels soignants
- Apprenantes et prévalentes



Les unités d'enseignement (1)

Chacune des compétences se décline en UE et se valide en ECTS
(european credits transfer system)

Contributives

- UE 1. Sciences humaines, sociales et droit
- UE 2. Sciences biologiques et médicales

Infirmières

- UE 3. Sciences et techniques infirmières : fondements et méthodes
- UE 4. Sciences et techniques infirmières : interventions



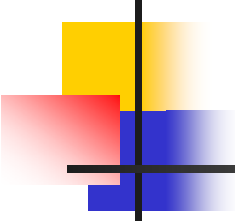
Les unités d'enseignement (2)

D'intégration

- UE 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

De savoirs transversaux et méthodologie

- UE 6. Méthodes de travail



Liaison entre les UE et les compétences, exemple

- **Unités d'enseignement en relation avec la compétence 1 :**
- **« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »**
- - UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie,
- - UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière,
- - UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière.
- **Unités d'enseignement en relation avec la compétence 2 :**
- **« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »**
- - UE 3.2.S2 Projet de soins infirmier,
- - UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers.